



Séance ordinaire Mardi 10 août 2021 à 20h00

Dans le respect de la distanciation sociale, les élus accueilleront un maximum de 2 citoyens dans la salle du conseil. Les personnes qui veulent être présentes doivent s'inscrire au préalable.

Pour la séance ordinaire du 10 août 2021, les intéressés ont jusqu'au lundi, 9 août à 12h00 pour manifester leur intérêt en transmettant par courriel ou par téléphone leur nom.

Si le nombre de personnes dépasse la capacité de la salle, un tirage au sort sera effectué par la secrétaire-trésorière, le lundi 9 août 2021. Un courriel sera envoyé à tous les requérants pour confirmer leur admission ou non, au plus tard le lundi 9 août 2021 à 17h00.

Notons qu'à la séance subséquente (7 septembre), la préséance sera donnée à ceux précédemment inscrits qui n'ont pu obtenir une place par tirage au sort.

Cet assouplissement est rendu possible grâce au passage de la région en zone verte.

Les mesures de distanciations sociales doivent être respectées. Une personne assistant à une séance du conseil, ou à une assemblée publique peut retirer son couvre-visage lorsqu'elle est assise ET qu'une distance de un mètre est maintenue avec toute autre personne.

Période de questions pour la séance : Les citoyennes et les citoyens sont invités à transmettre par courriel à direction@saintgerardmajella.ca ou par écrit les questions destinées aux membres du Conseil, et ce, avant 12 h le lundi 9 août 2021. À noter que les questions ayant déjà été traitées lors d'une séance précédente seront référées aux réponses déjà données.

ORDRE DU JOUR

A. LES PRÉLIMINAIRES

1. Ouverture de la séance.
2. Quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour. (Affaires nouvelles – ouvert)
4. Adoption du procès-verbal, sans lecture, de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

B. LES AFFAIRES COURANTES

5. Dénéigement des chemins d'hiver : dépôt des soumissions et contrat.
6. Demande de droit de passage du Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu.
7. Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021.
8. Renouvellement des services juridiques pour l'année 2022 du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.C.R.L.
9. TECQ 2019-2023 – Dépôt de la programmation révisée.
10. Ajout de signalisation sur le rang Saint-Pierre.
11. Avis de motion et dépôt du 1^{er} projet de règlement numéro 212-2021 amendant le règlement de zonage no 206-2020 de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella.
12. Aménagement d'un chemin à l'arrière du bâtiment municipal.
13. Dépôt de la liste des permis émis pour juillet 2021.
14. Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Claude Villiard.
15. Mandat à Larocque Cournoyer ingénieurs et à Ricard Groupe Conseil de présenter une demande de certificat d'autorisation pour le traitement des eaux usées.
16. Demande d'aide financière dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local : volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL).

C. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

- Lettre du MAMH – Augmentation de l'enveloppe de la TECQ 2019-2023

D. AFFAIRES NOUVELLES

E. RAPPORT DES COMITÉS

F. COMPTES À PAYER

G. PÉRIODE DE QUESTIONS

H. LEVÉE DE LA SÉANCE